AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 154 - 26 Avril 1979

RENOUVELLEMENT DES TRAITEMENTS APRÈS LESSIVAGE

D'une façon générale les applications phytosanitaires sont à renouveler sans attendre un nouvel avis :

- lorsqu'une pluie survient peu après traitement, avant que la bouillie ait séché ou pénétré dans la plante à protéger.
- lorsque des pluies prolongées ou orageuses totalisent 20 à 25 millimètres depuis la dernière application.

Les produits systémiques qui présentent la propriété d'être rapidement absorbés par la plante sont à l'abri d'un lessivage après pénétration.

Exemple :
- anti-mildiou : Mikal, Acylon bleu, ...
- anti-oïdium : Afugan, Bayleton, Saprol, Calixine, ...
- benzimidazoles : Benlate, Bavistine, Pelt, ...
- insecticides : Orthène, Perfektion, Anthio fort, Métasystémox, Tamaron, Kilval, ...
- etc...

ARBUSTES À PETITS FRUITS

ANTHRACNOSE DU CASSISSIER ET DU GROSEILLIER : En année humide et suffisamment chaude cette maladie peut être très préjudiciable aux cassissiers. Elle se traduit en juin par l'apparition de nombreuses petites taches anguleuses rougeâtres puis brunes sur les feuilles entraînant la chute du feuillage avant maturité des baies.

Dans les parcelles et situations régulièrement atteintes des pulvérisations préventives sont conseillées à l'aide de mancozèbe (Dithane M 45,...) ou manèbe (nombreuses spécialités) à 160 grammes de matière active par hectolitre, ou organo-cuprique (nombreuses spécialités), le premier traitement intervenant aussitôt la floraison.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : Les premières contaminations à partir des tiges atteintes étant actuellement possibles, il est conseillé de protéger les jeunes pousses avec l'un des fongicides suivants (en grammes de matière active par hectolitre) :

- bénomyl : 30 (Benlate) ; captane : 150 (nombreuses spécialités); dithianon : 50 (Delan)
- mancozèbe : 160 (Dithane M 45) ; thiophanate-méthyl : 70 (Pelt 44) ;
- thirame : 200 (nombreuses spécialités)

ARBRES FRUITIERS

PUCERONS, CHENILLES DEFOLIATRICES, CHARANCONS : Surveiller l'évolution de ces ravageurs afin d'intervenir dès les premières pullulations avec un insecticide classé non dangereux pour les abeilles.

P91

VIGNE

TRAITEMENTS DE DEBOURREMENT : (voir bulletin n° 153 du 19 avril 1979) : Aux applications conseillées dans le dernier bulletin on peut ajouter la lutte contre les charançons coupe-bourgeons observés très localement. Si nécessaire traiter en mouillant bien les ceps avec des spécialités à base d'endosulfan (Thiodane, Insectophène,...) seul ou avec le parathion (Drifène, Ekadrine PE) ou bien avec du lindane (nombreuses spécialités.

CULTURES LÉGUMIÈRES

MOUCHE DE L'OIGNON (Bulletin n° 148 du 16 mars 1979) : Nous rappelons que l'application de granulés insecticides en post-levée est particulièrement recommandée pour les échalotes ; la localisation des granulés au milieu des touffes assurant une meilleure protection contre les dégâts de la mouche.

MOUCHE DU CHOU : Protéger les choux transplantés avec des granulés de chlorfenvinphos (Birlane G 10, ...), trichloronate (Phytosol), diazinon (Basudine 10 G).

CULTURES FLORALES

ROUILLE BLANCHE DU CHRYSANTHEME : Pour éviter les dégâts de cette maladie on doit :

- brûler tout pied-mère atteint
- contrôler soigneusement les lots de boutures, refusant ceux présentant des taches de rouille blanche
- assurer une protection continue des cultures en alternant tous les 15 jours oxycarboxine (Plantvax) et triforine (Funginex, Saprol) à 30 g. de matière active par hectolitre en veillant à bien mouiller la végétation.

En l'absence de toute tache le mancozèbe (Dithane M 45) peut être employé à la place des fongicides précédents.

GRANDES CULTURES

COLZA

GROS CHARANCON DE LA TIGE : La plupart des cultures ayant dépassé le stade sensible (tige de plus de 20 centimètres) les interventions ne se justifient plus.

MELIGETHES : Les traitements ne peuvent être encore envisagés, éventuellement, qu'en situations tardives. La plupart des parcelles étant en début ou en pleine floraison, les dommages à ce stade ne sont plus à craindre.

CHARANCONS DES SILIQUES : Les premières captures sont notées depuis le réchauffement de la semaine dernière. Pour avoir dans chaque parcelle une meilleure connaissance de l'infestation, nous conseillons un examen des fleurs en lisière des champs et à 20 mètres de la bordure. La protection n'est à prévoir que si la population moyenne est d'un charançon par hampe florale (comptage sur 50 inflorescences).

Seuls les produits réputés non dangereux pour les abeilles doivent être utilisés. Il est même conseillé de traiter en début de matinée ou en soirée pour éviter tout risque d'accident.

CÉRÉALES

BLE TENDRE D'HIVER : Les parcelles sont au stade "début redressement". Les maladies de pieds ont peu évolué cette semaine.

ORGE D'HIVER et ESCOURGEON : Les cultures, au stade "premier noeud visible" présentent toutes des attaques de *RHYNCHOSPORIOSE* à des degrés divers. Nous conseillons une certaine vigilance pour cette maladie, d'autant plus que les conditions météorologiques de la semaine sont favorables à son développement.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.